

La reconnaissance cruciale des qualifications

La ministre déléguée des Français de l'étranger, Hélène Conway-Mouret, s'est rendue début février d'Ottawa à Montréal en passant par Toronto et Québec. Elle a rencontré une communauté française jeune, dynamique mais parfois inquiète de son intégration professionnelle. Reportage.

Ce fut un véritable mini-marathon ministériel, faisant fi des conditions météo parfois difficiles pour tenir un programme aussi dense que passionnant. Pour cette universitaire qui a vécu vingt-cinq ans en Irlande, élue des Français de l'étranger pendant près de quinze ans, avant de devenir ministre, c'était la toute première découverte du Canada. Première étape obligée pour l'ancienne présidente du groupe d'amitié France-Canada au Sénat : la capitale fédérale, Ottawa. A Toronto, où le gouvernement local vient de fixer un seuil de 5% minimum de francophones dans ses quotas d'immigration, elle a saisi à quel point la connaissance du français peut être un atout dans un environnement anglophone... à condition de bien maîtriser la langue de Shakespeare.

Infirmières : le statut revalorisé

A Québec, elle a rencontré une communauté française en plein essor : avec plus de 10 000 inscrits au consulat, celle-ci a doublé ces dix dernières années. A l'Université Laval (1194 étudiants français), elle a eu un échange tonique avec des jeunes étudiants, chercheurs ou docteurs, partageant leur expérience d'immigration temporaire et leurs espoirs, parfois déçus, d'installation permanente. Au cours d'un déjeuner, des représentants de la communauté d'affaires québécoise ont insisté sur la nécessité de bien informer les Français en amont de l'expatriation : tout n'est pas forcément rose au pays du lys bleu et de la blanche neige d'hiver. La reconnaissance des qualifications professionnelles reste ainsi cruciale pour bien



Hélène Conway-Mouret et Jean-François Lisée.

des diplômés français... et pour réussir son intégration.

Sur ce front, la ministre n'est pas arrivée les mains vides à Montréal. Elle a annoncé avec Jean-François Lisée, ministre des Relations internationales du Québec, une revalorisation du statut des infirmières françaises expatriées : le diplôme d'État d'infirmier, délivré avant 2012 par la France, est désormais reconnu au même niveau que le diplôme québécois. Ceci va permettre aux infirmières formées dans l'hexagone avant 2012 d'obtenir le statut de clinicienne (elles étaient jusque là cantonnées à celui de technicienne). Cette reconnaissance de leurs compétences concerne quelque 900 personnes et leur ouvre la voie à des postes plus intéressants et à des salaires plus élevés (14000 dollars par an de plus en moyenne). Cette annonce vient compléter l'accord de reconnaissance mutuelle (ARM) conclu en 2010 pour les infirmières.

A Montréal, Hélène Conway-Mouret a aussi rencontré des Français actifs dans

les champs économiques et culturels, pointant « ce Canada qui fait grandir la France » : la moitié des filiales d'entreprises françaises installées au Canada ont choisi de s'ancrer à Montréal. De même, les Français sont très présents dans les milieux culturels québécois contribuant ainsi à diffuser une certaine vision de la culture francophone. La ministre a pu aussi toucher du doigt le phénomène désormais massif des « *pvistes* » : ces jeunes Français qui partent avec un permis vacances-travail d'un an (2 ans à partir de 2015) délivré par l'ambassade du Canada à Paris. Un grand nombre voit le PVT comme un marche-pied vers la résidence permanente, compte tenu de la crise en Europe. Mais le PVT est un visa provisoire qui rebute souvent les employeurs canadiens. Il n'est pas attribué en fonction des compétences professionnelles, ce qui peut générer de grosses déceptions à l'arrivée : certains restent des mois sans trouver d'emploi.

Conclu par une réception au collège Marie de France, devant 250 membres de la communauté française de Montréal, la visite au Québec de la ministre a été aussi l'occasion de souligner cette « place singulière » que tiennent aujourd'hui la France et les Français au Québec et au Canada. Et de citer François Mitterrand, lors de son voyage en 1987 : « *le Québec a le droit à un regard particulier de la France, et cela depuis ses origines* ». Et d'achever son discours en saluant « *le sentiment profond de la fidélité* », qui a traversé le temps. Un bel hommage à une histoire commune qui continue de s'écrire.

Valérie LION



La ministre à l'Université Laval avec le vice-recteur franco-québécois Bernard Garnier.

ARM : 1100 bénéficiaires français en 5 ans

Depuis l'accord-cadre de 2008, 70 ARM ont été signés entre la France et le Québec. Ils concernent 81 professions et métiers. Des chantiers sont encore ouverts, comme pour les vétérinaires ou les psychologues. Le bilan sur cinq ans reste modeste : la reconnaissance des qualifications professionnelles a bénéficié à 250 à 300 Québécois en France et 1100 Français au Québec. Au 31 décembre 2013, en ont profité : 640 infirmières, 100 médecins, 70 avocats, 57 travailleurs sociaux, 35 ingénieurs, 23 pharmaciens, 22 dentistes... « *Il y a eu beaucoup de résistance, il y a eu du corporatisme de mauvais aloi et du corporatisme de bon aloi*, admet Jean-François Lisée. *Il a fallu faire le tri. Il faut laisser le temps que cela percole* ».